

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crépy-en-Valois, le 2 mars 2020 à 14h45

INFO #CORONAVIRUS #COVID19

La Ville de Crépy-en-Valois fait face aujourd'hui à une situation de crise sanitaire d'un niveau « stade 2 ». Aussi, des mesures nationales et communales ont ainsi été prises par arrêtés pour limiter la propagation rapide du virus dans la Ville et à l'extérieur :

- **Tous les rassemblements** (festifs, sportifs, culturels, religieux, politiques ainsi que les marchés) **sont interdits**.
- **Tous les établissements scolaires de Crépy-en-Valois sont fermés** jusqu'à nouvel ordre. Ceci concerne également les services périscolaires.
Le Rectorat assure la continuité pédagogique pour les élèves, notamment par l'intermédiaire des ENT, mais aussi d'une plate-forme développée spécialement avec le CNED (classes virtuelles de la grande section à la Terminale) dès ce lundi 2 mars.
En cohérence avec ces dispositions nationales, le Multi-Accueil du Cours Foch et la Halte-jeux Debussy situés à Crépy-en-Valois sont fermés ainsi que les regroupements collectifs d'assistantes maternelles. Il est recommandé aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants à domicile.
- Le Préfet demande à la population de **limiter ses déplacements privés**. Ainsi les élèves crépynois scolarisés dans des collèges et lycées extérieurs sont appelés à rester chez eux.
- La Ville de Crépy-en-Valois a également décidé la **fermeture du Centre aquatique du Valois, ainsi que de l'ensemble des équipements sportifs**.
- **Le Cypré (service de bus gratuit de la Ville) reste disponible** pour les déplacements nécessaires (travail, courses alimentaires) mais il est demandé de ne pas l'utiliser en dehors de la stricte nécessité.

Depuis hier soir, le Maire, Bruno Fortier, a été déclaré positif au test du Coronavirus et est ainsi confiné à son domicile. Une conseillère municipale, également atteinte de la maladie, est actuellement hospitalisée.

En conséquence et par mesure de prévention, les agents (dont tous les cadres de l'administration) ayant travaillé directement avec le Maire sont en confinement chez eux afin de permettre aux autres agents de venir exercer leurs missions dans les meilleures conditions de travail possibles.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus que jamais, la Mairie met tout en œuvre pour assurer la continuité du service public. À ce titre, une nouvelle organisation du travail est nécessaire. Un dispositif de télétravail est mis en place pour les agents confinés.

Aujourd'hui, les services de la Mairie sont fermés au public afin de mettre en place cette nouvelle organisation. Les agents présents en mairie ne sont pas habilités à répondre à la presse. Toute communication envers les journalistes se fera uniquement par l'intermédiaire de communiqués envoyés à l'AFP.

En parallèle, la gestion de la crise sanitaire, en lien avec tous les services concernés (préfecture, ARS, gendarmerie, pompiers, hôpital, Éducation nationale, Communauté de Communes du Pays de Valois), est maintenue et continue grâce aux échanges exclusivement à distance (mail et téléphone).

Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés afin que la Ville de Crépy-en-Valois transmette à ses habitants toutes les informations dont elle dispose au travers du site internet www.crepyenvalois.fr, des réseaux sociaux et des panneaux lumineux de la Ville.

Sachez toutefois, que la Ville de Crépy-en-Valois n'est pas, à cette heure précise, avisée de mesures supplémentaires nationales ou préfectorales.

Enfin, la Ville de Crépy-en-Valois rappelle que les numéros national (0 800 130 000) et régional (03 20 30 58 00) restent à disposition en cas de questions liées au Coronavirus. L'appel au 15 devant être réservé aux personnes ressentant les symptômes.